

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni le **mardi 12 juillet 2022 à 19 h 30** en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François SERVENT, Maire de Nieulle-sur-Seudre.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 14 - Présents : 13 - Votants : 13 - Pouvoirs : 00
Date de Convocation : 07/07/2022

Présents : M. SERVENT François, Maire, Mme CHEVALIER Ingrid, M. BOITEL Dominique, Mme CHALONY Emmanuelle, M. ANGER Gérard, Adjoint, Mme BILLAUD Vanessa, Mme CHAUVET Maguy, M. MANCEAU Michel, Mme MORICE Elodie, M. OCTEAU Stéphane, M. RENOULEAUD Bruno, Mme TOBI Karine et M. VIOLLET Geoffroy.

Absent excusé : M. GACHINAT Patrick qui n'a pas donné de pouvoir.

Secrétaire de séance : Mme TOBI Karine.

Délibération n° 01 CM072022

Objet **CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX**
Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

À l'issue de la consultation pour le marché de travaux pour la construction d'une école maternelle et modification de l'école existante, le Conseil Municipal, par délibération du 29 avril 2021, a approuvé le montant des marchés de travaux, pour un montant de 989 030,91 € ht (tous lots confondus), selon le tableau ci-dessous :

| Lots | Libellé du lot | Entreprises | Coût du Marché HT | Tva | Coût Total du Marché TTC |
|------|------------------------------------|--|---------------------|---------------------|--------------------------|
| 1 | VRD | Sas Eurovia – 17200 Royan | 164 899,85 € | 32 979,97 € | 197 879,82 € |
| 2 | Gros œuvre – Charpente bois | Sarl MCEA – 17600 Nieulle-sur-Seudre | 149 438,59 € | 29 887,72 € | 179 326,31 € |
| 3 | Charpente métallique et bardages | Sarl Chevalier – 17600 Nieulle-sur-Seudre | 182 893,70 € | 36 578,74 € | 219 472,44 € |
| 4 | Étanchéité | Smac Sas – 16430 Champniers | 56 024,05 € | 11 204,81 € | 67 228,86 € |
| 5 | Menuiseries extérieures | Sas Biron alu – 16130 Gensac-la-Pallue | 65 410,04 € | 13 082,01 € | 78 492,05 € |
| 6 | Isolation projetée | Iso inter – 19130 Objat | 19 448,78 € | 3 889,76 € | 23 338,54 € |
| 7 | Menuiseries intérieures | Ets Gault – 17260 Jazennes | 25 996,40 € | 5 199,28 € | 31 195,68 € |
| 8 | Cloisons – Plafonds – Isolations | A.Y. Gouraud Sarl – 17500 Jonzac | 63 396,72 € | 12 679,34 € | 76 076,06 € |
| 9 | Carrelage | Carrelage saintais 17 – 17100 Saintes | 18 801,33 € | 3 760,27 € | 22 561,60 € |
| 10 | Revêtements sols souples | Solinome Sarl – 17180 Périgny | 26 020,45 € | 5 204,09 € | 31 224,54 € |
| 11 | Peinture | Eirl Azur Peinture – 17113 Mornac-sur-Seudre | 23 943,21 € | 4 788,64 € | 28 731,85 € |
| 12 | Électricité courants forts/faibles | Sarl Guittard Robin – 17750 Étaules | 54 977,27 € | 10 995,45 € | 65 972,72 € |
| 13 | Plomberie chauffage ventilation | Sas Dupré – 17100 Saintes | 137 780,52 € | 27 556,10 € | 165 336,62 € |
| | TOTAL | | 989 030,91 € | 197 806,18 € | 1 186 837,09 € |

Face aux aléas de chantier et à son avancement, la passation d'avenants aux marchés de travaux s'avère aujourd'hui nécessaire pour prendre en compte des modifications, adaptations ou compléments des prestations décrites ci-après :

| Lots | Libellé du lot | Entreprises | Marché Initial HT | Avenant HT | Nouveau montant du Marché HT | Variation en % |
|------|----------------------------------|-----------------------|-------------------|--------------|------------------------------|----------------|
| 1 | VRD | Sas Eurovia | 164 899,85 € | 20 842,17 € | 185 742,02 € | + 12,64 % |
| 2 | Gros œuvre – Charpente bois | Sarl MCEA | 149 438,59 € | - 4 276,00 € | 145 162,59 € | - 2,86 % |
| 3 | Charpente métallique et bardages | Sarl Chevalier | 182 893,70 € | - 4 498,39 € | 178 395,31 € | - 2,46 % |
| 5 | Menuiseries extérieures | Sas Biron alu | 65 410,04 € | - 6 906,96 € | 58 503,08 € | - 10,56 % |
| 7 | Menuiseries intérieures | Ets Gault | 25 996,40 € | 1 577,13 € | 27 573,53 € | + 6,07 % |
| 8 | Cloisons – Plafonds – Isolations | A.Y. Gouraud Sarl | 63 396,72 € | 2 967,00 € | 66 363,72 € | + 4,68 % |
| 9 | Carrelage | Carrelage saintais 17 | 18 801,33 € | 1 554,14 € | 20 355,47 € | + 8,27 % |
| 11 | Peinture | Eirl Azur Peinture | 23 943,21 € | - 5 468,02 € | 18 475,19 € | - 22,84 % |

AR Prefecture

017-211702659-20220712-D04_01_CM072022-DE

| | | | | | | |
|----|------------------------------------|---------------------|--------------|------------|--------------|----------|
| 12 | Électricité courants forts/faibles | Sarl Guittard Robin | 54 977,27 € | 1412,83 € | 56 390,10 € | + 2,57 % |
| 13 | Plomberie chauffage ventilation | Sas Dupré | 137 780,52 € | 2 484,38 € | 140 264,90 € | + 1,80 % |

- lot 1 : suppression d'une clôture grillagée rigide, d'un panneau signalétique et de bornes anti bélier, réduction sur le terrassement en déblais/remblais et de la couche de finition, plus-value pour terrassements généraux, réseau des eaux usées, parking pour le personnel et cour de l'école.
- Lot 2 : suppression de la remise en état des abords, de certaines démolitions, d'enduits ; plus-value pour chape de couloir, démolition d'un local et reprise d'arase.
- Lot 3 : suppression de clôture, de tôle laquée et du portail ; plus-value pour habillage des menuiseries extérieures.
- lot 5 : suppression des habillages de tableau, plus-value pour pose d'un châssis fixe intérieur
- lot 7 : suppression d'encoffrement en bois et de trappes de visite, plus-value pour pose de blocs porte acoustiques et déplacement d'une porte vers le réfectoire.
- lot 8 : plus-value pour doublage sur ossature métallique (plonge, vestiaire, couloir, cloison)
- lot 9 : moins-value pour modification de la plonge existante ; plus-value pour modification de l'épaisseur de la chape.
- lot 11 : moins-value pour suppression de toile de verre sur les murs et conteneur 7 supprimé
- lot 12 : plus-value pour modification des luminaires prévus dans le marché initial, modification du système d'ouverture de porte
- lot 13 : plus-value pour la mise en place d'un système de traitement de l'eau par procédé physique

Le montant du marché de travaux, arrêté à la somme de 989 030,91 € ht se trouve modifié par ces avenants. Il s'élève désormais à 998 719,19 € ht (+ 9,80 %).

De plus, il s'avère nécessaire de prolonger les délais contractuels du marché de travaux jusqu'au 31 octobre 2022 pour l'ensemble des lots afin de permettre la réception des travaux dans de bonnes conditions.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur l'exposé de M. le Maire,

Vu les crédits inscrits au Budget Primitif 2022,

Vu les dispositions du Code de la Commande Publique,

Après en avoir délibéré

DÉCIDE :

- **d'approuver** la réalisation des travaux modificatifs, tels que décrits ci-dessus,
- **d'approuver** le montant global des avenants en moins-values et plus-values pour la somme globale de + 9 688,28 € ht,
- **d'accepter** le nouveau montant du marché de travaux, qui s'établit désormais à 998 719,19 € ht pour l'ensemble des lots ;
- **de prolonger** les délais contractuels du marché de travaux pour l'ensemble des lots jusqu'au 31 octobre 2022 ;
- **d'autoriser** M. le Maire à signer les avenants annexés à la présente délibération, ainsi que tout document administratif et comptable s'y rapportant.

Vote du Conseil Municipal :

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0

Certifié exécutoire :

Reçu en S/s-Préfecture de Rochefort, le **14/10/2022**.

Affiché en Mairie de Nieulle-S-Seudre, le **14/10/2022**.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

François SERVENT
Maire





MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Monsieur François SERVENI, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Marie, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ENTREPRISE EUROVA sivef 412 392 709 0013 Gérald Stéphane Moreau-Aleu
41 rue André Marie ampère cs 20036 17201 ROYAN MI 05 46 05 15 24 stephane.moreau@eurova.com

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.
Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
Lot 1 - CORPS D'ÉTAI - VRD
Date de la notification du marché public : 7/06/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
Taux de la TVA : 20 %
Montant HT : 164 809,05 €
Montant TTC : 197 870,02 €

D - Objet de l'avenant.

- Modifications inscrites par le présent avenant :
 - Modification de la durée du marché public et de la date d'adjudication : la limite d'exécution (hors réserves) est portée au 27 juillet 2022, date de réception des travaux, la durée du marché public est portée à 17 mois, soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022
 - Modification des prestations :
 - PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
 - Closure grillagée rigide m2 -17.000 35,00 -465,00 €
 - Réduction sur la clôture de fondation -177,50 €
 - Ferraille sans ponteur (B1) "sauf service/ivreaux" -1856,00 €
 - Borne anti-bélier béton blanc (H unités X 464,00 €)
 - TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX -10 595,32 €
 - 4 2 Terrassement en déblais/remblais, compris éva m2 -2 153,500 4,92
 - 4 2A Terrassement en déblais/remblais suivant rapport étude géotechnique, compris évacuation m2 2 543,728 19 077,48 €
 - REGEAU EAUX USEES
 - 5 12 Tuyaux PVC DN 100mm pour EUVEP m2 8 84,40 -435,30 €
 - 5 12 Tuyaux PVC DN 100mm pour EUVEP m2 6 61,30 -469,60 €
 - 6 8 Regard 60x60 cm, longueur totale pour EUVEP U 2,000 209,00 -478,00 €
 - PARKING PERSONNELS
 - 4 2A Terrassement en déblais/remblais suivant rapport étude géotechnique, compris évacuation 167,600 7,28 1 219,40 €
 - 7 1 Empierrement cahiers 031.0.46. 30 cm m2 167,500 12,80 2 144,00 €
 - 6 1 Bordures P2 en béton blanc m2 17,000 41,90 733,29 €
 - 6 4 Bordures / Curveau T3CS1 m2 35,000 70,00 1 750,00 €
 - 6 5 Tranchées extérieures pour EUVEP m2 10,000 84,40 844,00 €
 - 5 13 Tuyaux PVC pour EP m2 10,000 61,30 612,00 €
 - 9 1 Regard 30x30 cm sans fond avec 107,800 8,30 837,30 €
 - 9 2 Evénor à chape, 120x60x2 m2 167,500 19,50 3 266,25 €
 - 10 2 Travaux de placis de parking m2 17,000 1,73 29,41 €
 - 10 3 Solaire Handicapé U 1,000 75,00 75,00 €
 - 19 4 Panneau Handicapé (B6d + Mh) petite gamme, classe 2 U 1,000 375,00 375,00 €
 - 19 5 Panneau Sans Intéret (B1) "sauf service / Sauf Ivreaux" U 1,000 325,00 325,00 €
 - COUR ÉCOLE SURFACE SUPPLÉMENTAIRE
 - 10 1 Démolition dalle béton existante M2 35,000 40,00 1 400,00 €
 - 1 1 Empierrement cahiers 031.0.46. 30 cm m2 35,000 12,80 448,00 €
 - 9 2 Poutres de bois 120x60 m2 35,000 19,50 682,50 €
 - ENTOURAGE D'ARRÊTES
 - 1 0 6 1 Entourage d'arbres en résine drainante (dm : 1,00x1 00m) U 5,000 150,00 750,00 €
 - BETON DE SÉCURITÉ SURFACE SUPPLÉMENTAIRE
 - 4 1 Décapage du terrain terre végétale, terrain stabilisé ou bicouche m2 30,000 1,89 56,70 €
 - 4 2 Terrassement en déblais/remblais, compris éva m2 30,000 4,82 147,60 €
 - 7 1 Empierrement cahiers 031.0.46. 30 cm m2 30,000 12,80 384,00 €
 - 9 3 Solaire béton déshative m2 30,000 31,40 942,00 €

Incidence financière de l'avenant
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante) NON OUI

Montant de l'avenant :
Taux de la TVA : 20 %
Montant HT : 20 842,17 €
Montant TTC : 25 010,00 €
% d'écart introduit par l'avenant : 12,64 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :
Taux de la TVA : 20 %
Montant HT : 165 742,02 €
Montant TTC : 222 890,42 €

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX
Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 1 : VRD

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire.

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 26/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|---|
| | le 11/07/2022 |  |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nioule sur Seudre... le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 2 : GROS ŒUVRE – CHARPENTE BOIS

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
- Modification de la durée du marché public et de la durée d'exécution :

la limite d'exécution (hors réserves) est portée au 27 juillet 2022 date de réception des travaux
la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022

- Modification des prestations :

| MOINS VALUE | | | | | |
|-------------------------------|---|----|--------|----------|-----------|
| 1.1 | Suppression remise en état des abords et ouvrages existants | U | -1.00 | 1,200.00 | -1,200.00 |
| 2.2 | Suppression des démolitions de revêtements de murs cellés | U | -1.00 | 845.00 | -845.00 |
| 3.3 | Suppression rebouchage pontal | U | -1.00 | 1,310.00 | -1,310.00 |
| 4.4 | Suppression enduit sur mur | m² | -25.00 | 42.00 | -1,050.00 |
| 5.5 | Suppression modification des angles de poteaux | U | -1.00 | 420.00 | -420.00 |
| 6.6 | Suppression tuiles surface courante | m² | -33.00 | 29.00 | -957.00 |
| 7.7 | Suppression de 3 siphons de sol | U | -2.00 | 124.00 | -248.00 |
| Total 1 MOINS VALUE -6,050,00 | | | | | |

| PLUS VALUE | | | | | |
|-----------------------------|---|----|------|----------|----------|
| 1.1 | Mise en place d'une chape dans couloir entre plonge et cantine | U | 1.00 | 254.00 | 254.00 |
| 2.2 | Rebouchage de la marche entre plonge et mairie | U | 1.00 | 110.00 | 110.00 |
| 3.3 | Démolition du local entre la cours d'école et la place de la mairie | U | 1.00 | 1,200.00 | 1,200.00 |
| 4.4 | Supplément reprise d'usage entre les 2 entrées | ml | 6.00 | 35.00 | 210.00 |
| Total 2 PLUS VALUE 1,774,00 | | | | | |

Incidence financière de l'avenant : NON OUI

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre (cocher la case correspondante)

Montant de l'avenant :

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Taux de la TVA : | 20 % |
| Montant HT : | -4 276,00 |
| Montant TTC : | -5 131,20 |
| % d'écart introduit par l'avenant : | -2,86 % |

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

| | |
|------------------|--------------|
| Taux de la TVA : | 20 % |
| Montant HT : | 145 162,99 € |
| Montant TTC : | 174 195,11 € |

EXE10 – Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 2 / 4

EXE10

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Nom/numéro François SERVENT, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Mairie, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ENTREPRISE M.C.E.A sml 50110037400013 Gerant Eric CHEVALIER
Impasse des gross 17600 NIEULLE SUR SEUDRE tel 05 46 36 20 23 contact@ari-chevalier.com

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
Lot 2 - GROS ŒUVRE - CHARPENTE BOIS - COUVERTURE TOILES

Date de la notification du marché public :/7/2022 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

| | |
|------------------|--------------|
| Taux de la TVA : | 20 % |
| Montant HT : | 149 438,09 € |
| Montant TTC : | 179 326,31 € |

EXE10 – Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 1 / 4

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| | | |
|--|--|--|
| Nom, prénom et qualité du signataire (*) CHEVALIER ERIC GERANT | Lieu et date de signature le 11/07/2022 | Signature  MCEA Circuit de la Courbe 15000 Saint-Genès 05 45 46 36 16 00 Siret: 881 100 374 00013 |
|--|--|--|

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : **Nieule sur Seudre** le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire.

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 3 : CHARPENTE MÉTALLIQUE ET BARDAGES

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

■ Modification de la durée du marché public et de la durée d'exécution : la limite d'exécution (hors réserves) est portée au 27 juillet 2022 date de réception des travaux la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022

■ Modification des prestations :

| 1 MOINS VALUE | U | -1.00 | 1,785.00 | -1,785.00 |
|---|----|---------|------------|-----------|
| 1.1 Suppression modification du container n° 7 | U | -1.00 | 2,852.00 | -2,852.00 |
| 2.2 Suppression clôture courte file | m² | -116.70 | 32.44 | -3,785.75 |
| 3.3 Suppression coffre d'acrotères en alu laqué | m² | -4.00 | 87.40 | -349.60 |
| 4.4 Suppression tôle plate laquée | U | -1.00 | 3,475.00 | -3,475.00 |
| 5.5 Suppression portail 3.50m x 2.50m | | | | |
| 1 MOINS VALUE | | | -12,347.35 | |

| 2 PLUS VALUE | U | 1.00 | 7,748.96 | 7,748.96 |
|---|---|------|----------|----------|
| 1.1 Ensemble d'habillages des menuiseries extérieures | | | | |
| 2 PLUS VALUE | | | 7,748.96 | |

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher la case correspondante)

NON OUI


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : -4 408,39 €
- Montant TTC : -5 300,07 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -2,40 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 178 305,31 €
- Montant TTC : 214 074,37 €

EXE10 – Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 2 / 4



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Monsieur François SERVENT, maire de la commune de NIEULLE SUR SEUDRE
4 Piece Marek, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ENTREPRISE s/n CHEVALIER s/nrl 444 612 659 0029 Gérant/Ém CHEVALIER
Immatriculé sous 17600 NIEULLE SUR SEUDRE M 05 46 36 20 23 contact@un-chevalier.com

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.
■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
REBUI – CORDEZ DE LAU – COLLEGEZ DE LAULOUZE – Bardages.

■ Date de la notification du marché public :/...../2021 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 162 893,70 €
- Montant TTC : 219 472,44 €

EXE10 – Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 1 / 4

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|--|
| CHEVALIER Eric, Gerant | le 11/07/2022 | SARL CHEVALIER Capital de 10 000 € 17000 NIEULLE SUR SEUDRE Tél. 06 42 30 20 23 - Fax 06 46 36 10 01 Siret 441613499 00029 |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nieulle sur Seudre, ... le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet **CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX**

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe **AVENANT 1 – LOT 4 : ÉTANCHÉITÉ**

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

■ Modification de la durée du marché public et de la durée d'exécution :

la durée d'exécution (hors réserves) est portée au 27 juillet 2022 (date de réception des travaux) la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022


■ Modification des prestations :

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante) NON OUI

Page : 2 / 4

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques
REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXE10

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Monsieur François SERVIENT, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Mairie, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

ENTREPRISE SMAG siren 8630408701973 Gérant/Karine RONDEAU
ZA DES MONTAGNES - BP 20726 239 IMPASSE DE LA VOLUTE 16430 CHAMPNIERS NI 0848942020
rondeau@smac-sa.com

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
LOT 4 - CORPS D'ÉTAL ÉTANCHÉITÉ

■ Date de la notification du marché public : 7/09/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

| | |
|-------------------------|-------------|
| Taux de la TVA : 20 % | 66 024,06 € |
| Montant HT ¹ | 67 226,86 € |
| Montant TTC : | |

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie

Page : 3 / 4

CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire.

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

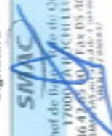
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| | | |
|--|---|---|
| <p>Nom, prénom et qualité du signataire (*) <i>WATTEUIN Sylvain Chef de Centre</i></p> | <p>Lieu et date de signature <i>Les Rochelles le 11/07/2022</i></p> | <p>Signature  ZI Chef de Centre de la Vallée de la Loire 77000 Les Rochelles Tél. 05 43 43 43 43 (Site : www.lesrochelles.fr)</p> |
|--|---|---|

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : **Nieuille sur Seudre** .. le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet **CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX**

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe **AVENANT 1 – LOT 5 : MENUISERIES EXTÉRIEURES**

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
- Modification de la durée du marché public et de la durée d'exécution :

la fin de l'exécution (hors réserves) est portée au 27 juillet 2022 **date du rattachement des travaux**
la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022

- Modification des prestations :

| | | | |
|--------|--|-----|-------------|
| 3.1.2 | Habillage aluminium des tableaux et sous face de linteau de la menuiserie prévue au poste précédent | Ets | -1 140,00 € |
| 3.1.4 | Habillage aluminium des tableaux et sous face de linteau de la menuiserie prévue au poste précédent | Ets | -1 748,00 € |
| 3.1.6 | Habillage aluminium des tableaux et sous face de linteau de la menuiserie prévue au poste précédent | Ets | -912,00 € |
| 3.1.8 | Habillage aluminium des tableaux et sous face de linteau des menuiseries prévues au poste précédent | Ets | -2 909,28 € |
| 3.1.10 | Habillage aluminium des tableaux et sous face de linteau de la menuiserie prévue au poste précédent | Ets | -471,20 € |
| 3.1.12 | Habillage aluminium des tableaux, appui et sous face de linteau de la menuiserie prévue au poste précédent | Ets | -304,00 € |
| 3.1.14 | Habillage aluminium des tableaux, appui et sous face de linteau de la menuiserie prévue au poste précédent | Ets | -264,48 € |
| | Fourniture & pose Chassis fixes 107/67 ht | Ets | 842,00 € |

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : -6 000,00 €
- Montant TTC : -8 208,35 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -10,56 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 59 503,08 €
- Montant TTC : 70 203,70 €

EXE10 – Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 3 / 4

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Monsieur François SERVENT, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Mairie, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ESTERPRISE BIRON, tel : 309 306 504 00649 - Géantvisior BIRON
53 ROUTE DES GRANDS CHAMPS - ZI LE PLASSIN - 16110 CHENAC LA PALLUE 661
05 45 36 85 20 - penelepp@bironall.fr ; victor@bironall.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
N° lot 5 CORPS D'ÉTAT MENUISERIES EXTÉRIEURES
- Date de la notification du marché public :/00/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
• Taux de la TVA : 20 %
• Montant HT : 65 410,04 €
• Montant TTC : 78 492,05 €

EXE10 – Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 1 / 4

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :
 Le titulaire signera la formule ci-dessous :
 « Reçu à titre de notification copie du présent avenant »
 A le
 Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
 (Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :
 (Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| | | |
|---|--|--|
| Nom, prénom et qualité du signataire (*) <i>M. BIRON PASCAL, PDG</i> | Lieu et date de signature le 11/07/2022 | Signature BIRON S.A.S SAS au capital 200 000€ MENUISERIE - ALUMINIUM RC COGNAC 309 305 504 77/B7 52 Zoned des Grands Champs 16130 GENEGAC-LA-PALLUE Tel : 05.45.36.85.50 |
|---|--|--|

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Via ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nieulle sur Seudre... le

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Signature
 BIRON PASCAL
 PDG
 BIRON S.A.S
 52 ZONE DES GRANDS CHAMPS
 16130 GENEGAC-LA-PALLUE
 TEL : 05 45 36 85 50

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 6 : ISOLATION PROJETÉE

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
- Modification de la durée du marché public et de la durée d'exécution :


la limite d'exécution (hors réserves) est portée au 27 juillet 2022 (date de réception des travaux) ; la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022

- Modification des prestations :
- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher la case correspondante.)

NON OUI

EXE10 – Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 3 / 4


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

EXE10
MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Monsieur François SERVENT, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Maître, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ENTREPRISE ISO INTER s.r.l. 329 118 400 00020 Gérant: Jean-Christophe
Z. de Brém 19130 OBLAT IM 055520444 contact@isobrem.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
N° lot : 6 CORPS D'ÉTAT ISOLATION POLYRETHANE PROJETÉE
- Date de la notification du marché public : 7/00/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 10 440,70 €
 - Montant TTC : 23 330,44 €

1 Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

EXE10 – Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 1 / 4

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| | | |
|---|--|--|
| <p>En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous :</p> <p>« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »</p> <p>A, le</p> <p>Signature du titulaire,</p> | <p>En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception : (Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)</p> | <p>En cas de notification par voie électronique : (Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)</p> |
|---|--|--|

Date de mise à jour : 26/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|---|
| | le 11/07/2022 |  |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : **Nieuvo sur Seudre**... le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX
Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 7 : MENUISERIES INTÉRIEURES

| D - Objet de l'avenant. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|-----------------------------|------|-------------------------------|-------------|--|-------------|--|--------|--------------|-------|---------------------------------|--|---|----------|----------------------------|--|---|---------|--|---------|--|---------|
| <ul style="list-style-type: none"> Modifications introduites par le présent avenant : Modification de la durée du marché public et de la date d'exécution : la date d'exécution (jours ouvrés) est portée au 27 juillet 2022 (date de réception des travaux), la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022. Modification des prestations : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>1. LOT N°07 MENUISERIE INTERIEURE</p> <table border="1"> <tr> <td>1.1 Travaux complémentaires</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.1.1 BLOCS PORTE ACOUSTIQUES</td> <td>536,50</td> </tr> <tr> <td>1.1.1.1 Porte acoustique 1V 90x204, Rw=43 db</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Légitimation : entre WC et salle de classe 3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.1.2 DIVERS</td> <td>76,23</td> </tr> <tr> <td>1.1.2.1 Joint anti-pince doigts</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.1.2.2 Adaptateur de mise en œuvre de la porte d'accès remplacement vers le rectoraire, compris divers raccords et nettoyage</td> <td>1 842,08</td> </tr> <tr> <td>1.2 Travaux de moins value</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1.2.1 Encoffrement bois pour collecteurs de plomberie/hauffage 147,84</td> <td>-127,84</td> </tr> <tr> <td>1.2.2 Trappe de visite gaine technique 40x40</td> <td>-272,36</td> </tr> <tr> <td>1.2.3 Trappe de visite gaine technique 40x60</td> <td>-176,59</td> </tr> </table> | | 1.1 Travaux complémentaires | | 1.1.1 BLOCS PORTE ACOUSTIQUES | 536,50 | 1.1.1.1 Porte acoustique 1V 90x204, Rw=43 db | | Légitimation : entre WC et salle de classe 3 | | 1.1.2 DIVERS | 76,23 | 1.1.2.1 Joint anti-pince doigts | | 1.1.2.2 Adaptateur de mise en œuvre de la porte d'accès remplacement vers le rectoraire, compris divers raccords et nettoyage | 1 842,08 | 1.2 Travaux de moins value | | 1.2.1 Encoffrement bois pour collecteurs de plomberie/hauffage 147,84 | -127,84 | 1.2.2 Trappe de visite gaine technique 40x40 | -272,36 | 1.2.3 Trappe de visite gaine technique 40x60 | -176,59 |
| 1.1 Travaux complémentaires | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.1.1 BLOCS PORTE ACOUSTIQUES | 536,50 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.1.1.1 Porte acoustique 1V 90x204, Rw=43 db | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Légitimation : entre WC et salle de classe 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.1.2 DIVERS | 76,23 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.1.2.1 Joint anti-pince doigts | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.1.2.2 Adaptateur de mise en œuvre de la porte d'accès remplacement vers le rectoraire, compris divers raccords et nettoyage | 1 842,08 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.2 Travaux de moins value | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.2.1 Encoffrement bois pour collecteurs de plomberie/hauffage 147,84 | -127,84 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.2.2 Trappe de visite gaine technique 40x40 | -272,36 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1.2.3 Trappe de visite gaine technique 40x60 | -176,59 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Incidence financière de l'avenant : L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre : (Coûter la case correspondante) <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Montant de l'avenant :</p> <table border="1"> <tr> <td>Taux de la TVA :</td> <td>20 %</td> </tr> <tr> <td>Montant HT :</td> <td>1 577,13 €</td> </tr> <tr> <td>Montant TTC :</td> <td>1 892,56 €</td> </tr> <tr> <td>% d'écart introduit par l'avenant :</td> <td>6,07 %</td> </tr> </table> | | Taux de la TVA : | 20 % | Montant HT : | 1 577,13 € | Montant TTC : | 1 892,56 € | % d'écart introduit par l'avenant : | 6,07 % | | | | | | | | | | | | | | |
| Taux de la TVA : | 20 % | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant HT : | 1 577,13 € | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant TTC : | 1 892,56 € | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| % d'écart introduit par l'avenant : | 6,07 % | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :</p> <table border="1"> <tr> <td>Taux de la TVA :</td> <td>20 %</td> </tr> <tr> <td>Montant HT :</td> <td>27 573,53 €</td> </tr> <tr> <td>Montant TTC :</td> <td>33 080,24 €</td> </tr> </table> | | Taux de la TVA : | 20 % | Montant HT : | 27 573,53 € | Montant TTC : | 33 080,24 € | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Taux de la TVA : | 20 % | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant HT : | 27 573,53 € | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant TTC : | 33 080,24 € | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Nom du pouvoir adjudicateur : Mairie de Nieulle-sur-Seudre
4 Place Mairie, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

ENTREPRISE SARL GAULT snc 321 901 161 00024 Gérald MATTHEU GAULT
54 RUE DES CHÊNES - BP98010 17160 JAZZENNES (63) 05 46 94 24 74 commercialpub7@uae-ntcc.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE et MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
LOT 7 - CORDES D'ÉVAL - MENUISERIE INTÉRIEURE

Date de la notification du marché public : 7/09/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

| | |
|-----------------------|-------------|
| Taux de la TVA : 20 % | |
| Montant HT : | 25 906,40 € |
| Montant TTC : | 31 100,08 € |

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.


■ En cas de remise contre récépissé :
 Le titulaire signera la formule ci-dessous :
 « Reçu à titre de notification copie du présent avenant »
 A le
 Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
 (Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :
 (Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 21/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|----------------------------|---|
| Délicé Yovan Conseiller de Pa | SARCELLES le 11/07/2022 |  |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nieulle sur Seudre... le
 Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 8 : CLOISONS-PLAFONDS-ISOLATIONS

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
- Modification de la durée du marché public, et de la durée d'échéance :

la date d'adjudication (sans réserve) est portée au 27 juillet 2022 (date de réception des travaux, la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022

- Modification des prestations :

1 Travaux complémentaires
1.1 Doubleage en BA 13 hydrofugé sur ossature métallique y compris façon de joints (plinyer veaire et oulier veaire) M2
26,00M² x 42,00
1 092,00
1.2 Doubleage en BA 13 sur ossature MOB 300 pour le cloison séparatrice de la plonge existante sur couloir.
15,00 M² x 97,00
1 455,00
1.3 Raccords sur les ouvertures créées ou modifiées.
/m² x 1,0
1 020,00

Incidence financière de l'avenant :
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher le case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 987,00 €
- Montant TTC : 3 584,40 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 4,68 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 60 363,72 €
- Montant TTC : 70 636,46 €

Page : 2 / 4

EXE10

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)
Monsieur François SERVENI, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Mairie, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ENTREPRISE A.Y. GOURAUD SARL siret 4099113500015 Gérald A.Y. GOURAUD
13, rue de SCHWITZHEIM 17500 JONZAC (G) 05 46 48 10 32 surjean@aygouraud.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.
Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
Lot 8 : CLOISONS-PLAFONDS-ISOLATION

■ Date de la modification du marché public :/70821/ durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 65 396,72 €
- Montant TTC : 76 076,06 €

Page : 1 / 4

¹ Formulaire non utilisable séparément, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, date et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

EXE10 - Avenant

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE et MODIFICATION DE
LECOLE EXISTANTE

Page : 4 / 4

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| Gouraud Yannick, présentant - | le 11/07/2022 | |
| <i>Plâtrerie</i> A.Y GOURAUD SAS SIREN de 2 000 000 1 11, rue du Désert, 46100 - 12500 JONZAC T: 01 45 46 48 10 - F: 05 46 86 12 50 Site : 461 931 323 0013 - APE 431Z | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Via ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Mieuille sur Seudre..., le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

EXE10 - Avenant

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE et MODIFICATION DE
LECOLE EXISTANTE

Page : 3 / 4

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 9 : CARRELAGE

| D - Objet de l'avenant. | |
|--|--|
| ■ Modifications introduites par le présent avenant : | |
| ■ Modification de la durée du marché public et de la durée d'exécution : | |
| la fin de l'exécution (hors retenue est portée au 27 juillet 2022 (date de réception des travaux) la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022 | |
| ■ Modification des prestations : | |
| CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE Plus-value épaisseur chape 3cm supplémentaire | M2 166,00 x 10,00 1 660,00 |
| MODIFICATION DE LA PLOMBE EXISTANTE Faisance 30x60 murale | M2 -17,00 -306,00 |
| Plombes 30x60 | M2 -15,07 -427,06 |
| Trappe de pente en polyuréthane du alphon de sol | U 2,00 260,00 |
| Plaque alphon de sol inox 1x1,18 avec fourniture | U 1,00 100,00 |
| Plaque alphon à carrelage 30x30 | U 3,00 90,00 |
| Plaque profilée triangle de finition PVC avec fourniture | U 1,00 350,00 |
| Décaissement sol béton cuisine / plonge | Ml 12 14 15,00 |
| Plaque veillé avec fourniture sous bassassin mur faïence conservé | U 1,00 160,00 |
| | U 1,00 260,00 |
| | 260,00 |
| ■ Incidence financière de l'avenant : | |
| L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher la case correspondante.) | <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI |
| Montant de l'avenant : | |
| • Taux de la TVA : | 20 % |
| • Montant HT : | 1 554,14 € |
| • Montant TTC : | 1 864,97 € |
| • % d'écart introduit par l'avenant : | 8,27 % |
| Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre : | |
| • Taux de la TVA : | 20 % |
| • Montant HT : | 20 355,47 € |
| • Montant TTC : | 24 426,56 € |

| EXE10 | |
|--|-------------|
| <p>MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES AVENANT N° 1</p> | |
| <p>Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.</p> | |
| <p>A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) : Monsieur François SERVENT, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE 4 Place Mairie, 17100 Neulle-sur-Seudre</p> | |
| <p>B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre : ENTREPRISE CARRELAGE SAINTAIS snc 832 106 310 000 18 Géant CEDRIC HAUDRY 33 BD GUILLET MAILLET 17100 SAINTES tel : 0546 744343 contact@ca17.fr</p> | |
| <p>C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre : Objet du marché public ou de l'accord-cadre : CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE et MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE N° Lot 9 : CARRELAGE</p> | |
| <p>■ Date de la notification du marché public :/...../2021 durée du marché : 12 mois Référence du marché public : non fourni</p> | |
| <p>■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :</p> | |
| • Taux de la TVA : | 20 % |
| • Montant HT : | 16 801,33 € |
| • Montant TTC : | 22 561,60 € |

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|--|
| HAUDEY CÉDRIC gérant | le 11/07/2022 | <p>CATRELAÏE SAINTAIS 17 5401, AU 5ème, 108 15 00 00 357, Bd G. de la Néologie 17103 SAINTES Tél. : 05 47 74 49 43 Mail : catre@17.fr Site : 02 108 319 0018 - AVE - 43303</p>  |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Nicolle sur Soudre... le
 Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire.

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 10 : REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
- Modification de la durée du marché public et de la durée d'exécution :
la date d'exécution (sans réserve) est portée au 27 juillet 2022 date de réception des travaux, la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022
- Modification des prestations :
- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante) NON OUI

Page : 2 / 4

EXE10

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Monsieur François SERVENT, maire de la commune de NIEULLE SUR SEUDRE
4 Place Mairie, 17100 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ENTREPRISE SOLINOME sncf 7925427630026 Gérard Romuald CHARLET
3 rue Joseph Cugnot 17160 PÉRIGHY NI 546829585 info@solinome.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE et MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
N° lot 10 CORPS D'ÉVALUATION REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES
- Date de la notification du marché public :7/06/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

| | |
|-------------------------|-------------|
| • Taux de la TVA : 20 % | |
| • Montant HT : | 26 020,46 € |
| • Montant TTC : | 31 224,54 € |

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Page : 1 / 4

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :
 Le titulaire signera la formule ci-dessous :
 « Reçu à titre de notification copie du présent avenant »
 A le
 Signature du titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
 (Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :
 (Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 29/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|---|
| | le 11/07/2022 |  |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : **Nieuille sur Seudre**... le
 Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 11 : PEINTURE

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
 - Modification de la durée du marché public et de la date d'exécution :
la limite d'exécution (sans réserves) est portée au 27 juillet 2022 date de conclusion des travaux, la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022
 - Modification des prestations :
 - 3.1.2 Peinture en pose (suite de verre supprimé) -3 191,50 €
 - 4.2 Peinture sur liègeux (peinture supprimé) -3 276,33 €
 - Incidence financière de l'avenant :
 - L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.) NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : -6 468,02 €
- Montant TTC : -6 561,62 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -22,84 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 18 475,19 €
- Montant TTC : 22 170,23 €

Page : 3 / 4

EXE10

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Monsieur François SERVENT, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Marie, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ENTREPRISE MONSIEUR CHRISTIAN BROCHON
BOUCHON
14bis, rue de plebannier
17113 MORHAC/SEUDRE tel : 065034809 email: cpeinture@orange.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
LOT 11 CORPS DÉTAL PEINTURE
- Date de la notification du marché public : 7/09/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 23 943,21 €
 - Montant TTC : 28 731,85 €

¹ Formulaire non obligatoire dispensable, avec la notice explicative sur le site du prestataire chargé de l'économie.

Page : 1 / 4

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :


(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 26/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|---|
| BOUCHON Cédric G-ERANT | le 11/07/2022 |  |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Via ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Neulle sur Saudre, ... le

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 12 : ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS/FAIBLES

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
- Modification de la durée du marché public et de la durée d'exécution :

la durée d'exécution (hors réserves est portée au 27 juillet 2022 date de livraison des travaux.
la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022.

- Modification des prestations :

TRAVAUX PLUS ET MOINS VALUES AU 24/11/2021

1.1 REPARATION SUITE COUPURE DU CABLE ALIMENTATION MAIRIE PLUS VALUES

1.1.1 Fourniture et pose d'une boîte de dérivation murale compris raccordement du câble existant en sol, fourniture et pose d'un nouveau câble depuis la boîte de dérivation jusqu'au tableau électrique à proximité dans le SAS compris raccordement sur disjoncteur, éliminement des gains ICT-élim aux réseaux plomberie existants
EN 1,00 312,50

1.2 ALIMENTATION LAUSCH "B" ENEDIS PLUS VALUES

1.2.1 PM Coffret dos à dos marque CAHORS - HORS PRESTATIONS INCLUS DANS LES TRAVAUX D'ENEDIS

1.2.2 Fourniture et pose du câble de liaison "B" depuis CCFI en limite de propriété jusqu'au TGBT
EN 1,00 600,00

1.2.3 Fourniture et pose du câble de liaison "boîte heures creuses heures pleines" depuis CCFI en limite de propriété jusqu'au TGBT
EN 1,00 171,00

1.2.4 Fourniture et pose du câble de liaison "boîte-ohm" depuis CCFI en limite de propriété jusqu'au TGBT
EN 1,00 130,00

TRAVAUX PLUS ET MOINS VALUES AU 20/06/2022

1.1 LUMINAIRES MOINS VALUES

1.1.1.1 Luminaires L4 - Spot encastré LED marque PLANLICHT type MIZAR diamètre 138mm 16W - GARANTIE 5 ANS
U-4,00 138,45

1.1.1.2 Luminaires L5 - Spot encastré LED marque PLANLICHT type MIZAR diamètre 165mm 23W - GARANTIE 5 ANS
U-40,00 144,45

1.1.1.3 Luminaires L6 - Suspension LED marque RESISTEX type MAXICIRCLED 40W - GARANTIE 5 ANS
U-4,00 287,00

1.1.1.4 Luminaires L7 - Suspension tubulaire LED marque RESISTEX type ARGOS 30W - GARANTIE 5 ANS
U-4,00 208,50

PLUS VALUES

1.1.1.5 Luminaires L4 - Spot encastré LED marque NIKKO type YAKEO T105diamètre 110mm 13W - GARANTIE 5 ANS
U 8,00 136,40

1.1.1.6 Luminaires L6 - Spot encastré LED marque NIKKO type YAKEO T150 diamètre 160mm 18W - GARANTIE 5 ANS
U 34,00 152,60

1.1.1.7 Luminaires L6 BIS - Spot encastré LED marque NIKKO type YAKEO T175 diamètre 160mm 18W - GARANTIE 5 ANS
U 6,00 131,60

1.1.1.8 Luminaires L6 - Suspension LED marque INDIGO LIGHTING typeCAPRI 3P LED 42W diamètre 620mm - GARANTIE 5 ANS
U 4,00 537,66

1.1.1.9 Luminaires L7 - Ensemble bandeau LED marque CREALED comprenant :
- 4 bandeaux LED 1,20m RVBIV 19W/1m
- 4 profils 1,20m - 16mm x 8mm couleur blanc / noir ou noir
- 4 capot polycarbonate opaque compris bouchon de terminaison
- Alimentation et cordon de contrôle pour bandeaux LED
- Télécommande pour gestion allumage/extinction et couleur d'éclairage
EN 1,00 1 249,90

EXE10

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicataire, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Monsieur François SERVINT, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Marie, 17600 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

ENTREPRISE SARL GUTTARD ROBIN s/rl 40140376300933 Godefroid BARBAUD
4 C Rue du Clos de la Porte 17750 ÉTAULES FR 5 46 22 76 46 guttard-robin@orange.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
N°lot 12 CORPS D'ÉTAT ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES

Date de la notification du marché public : 00/0/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 54 977,27 €
- Montant TTC : 65 977,72 €

¹ Formulaire non adaptative disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre

| | |
|--------------------|-------------|
| • Taux de la TVA : | 20 % |
| • Montant HT : | 60 390,10 € |
| • Montant TTC : | 67 668,12 € |

1.1.2 LUMINAIRES EXTERIEURS
MOINS VALUES

| | | | |
|---------|---|--------|-----------|
| 1.1.2.1 | Luminaire EXT2 - Spot extérieur encastré sous face auvent marque ARES type LEILA diamètre 135mm 12W U-3,00 | 340,50 | -1 021,50 |
| 1.1.2.2 | Luminaire EXT3 - Spot extérieur encastré en sol sous les bancs extérieurs marque ARES type NABOO diamètre 225mm 17W U-3,00 | 637,75 | -1 613,25 |
| 1.1.2.3 | Luminaire EXT4 - Spot extérieur encastré en plafond marque BEGA type 24601 10.5W - GARANTIE 5 ANS U-3,00 | 316,50 | -1 582,50 |
| 1.1.2.4 | Luminaire EXT6 - Hublot étanche LED marque ARES type ANNA18W U-2,00 | 253,88 | -507,76 |

PLUS VALUES

| | | | |
|---------|---|--------|----------|
| 1.1.2.5 | Luminaire EXT2 - Spot extérieur encastré sous face auvent marque LIGMAN type NIKON 1 diamètre 120mm 13W U-3,00 | 334,00 | 1 002,00 |
| 1.1.2.6 | Luminaire EXT3 - Spot extérieur encastré en sol sous les bancs extérieurs marque EUROPOLE type COLOSS 3 diamètre 105mm 15W 120° U-3,00 | 618,40 | 1 655,20 |
| 1.1.2.7 | Luminaire EXT4 - Projecteur LED marque RESISTEX type TRENDY 30W 2420Lm 3000K (180x127x62mm) U-5,00 | 149,50 | 141,50 |

1.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES - COURANTS FAIBLES

1.2.1 VISIOPHONIE

PLUS VALUES

| | | | |
|---------|--|--------|--------|
| 1.2.1.1 | Fourniture uniquement d'une gâche pour portillon extérieur marque ALPHONE NOTA : Pass à la charge du lot Serrure EN 1,00 | 114,40 | 114,40 |
| 1.2.1.2 | Fourniture et pose d'un bouton poussoir de sortie extérieur pour déverrouillage du portillon extérieur marque ALPHONE compris câblages EN 1,00 | 548,50 | 548,50 |

| | | | |
|----------|--|--------|--------|
| 1.2.1.3F | ourniture et pose d'un bouton poussoir pour déverrouillage du portillon depuis la saie de motricité à côté de la porte d'entrée compris câblages depuis le TGBT EN 1,00 | 240,67 | 240,67 |
|----------|--|--------|--------|

1.2.2 CONTROLE D'ACCES

MOINS VALUES

| | | | |
|----------|--|--------|---------|
| 1.2.2.1 | Fourniture et pose de 2 ventouses 500kg - tension 12 ou 24vdc à valider EN-1,00 | 369,00 | -369,00 |
| 1.2.2.2 | Fourniture et pose d'un bouton d'ouverture de porte marque URMET type BAOF/90LH EN-1,00 | 154,50 | -154,50 |
| 1.2.2.3E | semble alimentation depuis le TGBT câblages et raccordement de l'ensemble du système suivant CCTP EN-1,00 | 329,50 | -329,50 |
| 1.2.2.4 | Fourniture et pose d'un interrupteur ON/OFF à clé dans boîtier saillie à côté du TGBT EN-1,00 | 207,75 | -207,75 |

Incidence financière de l'avantant :

L'avantant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avantant:

| | |
|--|------------|
| • Taux de la TVA : | 20 % |
| • Montant HT : | 1 412,83 € |
| • Montant TTC : | 1 695,40 € |
| • % d'écart introduit par l'avantant : | -2,57 % |

EXE10 - Avantant

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERIELLE ET MODIFICATION DE
L'ECOLE EXISTANTE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :
 Le titulaire signera la formule ci-dessous :
 « Reçue à titre de notification copie du présent avenant »
 A le
 Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
 (Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :
 (Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|---|
| MARION GIBBERY Gérant | Evreux le 11/07/2022 | ELECTRICITE GENERALE KARL GUITTARD - ROBIN 17, rue de la République - 17100 / NANT Tél : 05 47 46 27 44 Fax : 05 47 46 27 45 Site : www.marsat.com SIRET : 441 200 123 0001 A |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Neuille sur Seudre, le
 Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

MAIRIE
DE
NIEULLE-SUR-SEUDRE

DÉLIBÉRATION
séance du 12 juillet 2022

Délibération n° 01 CM072022

Objet CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE - MARCHÉ DE TRAVAUX

Signature d'avenants d'ajustement et de prolongation de délais

Annexe AVENANT 1 – LOT 13 : PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VENTILATION

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
- Modification de la durée du marché public et de la durée d'évaluation :

la durée d'évaluation (hors réserves) est portée au 27 juillet 2022 (date de réception des travaux) la durée du marché public est portée à 17 mois soit jusqu'au 31 OCTOBRE 2022

- Modification des prestations :

proposition DECOMPTE GENERAL DEFINITIF - 30/06/2022
PSE 13 - Traitement d'eau
Traitement d'eau par procédé physique :
Système anti-calcaire et anti-corrosion par procédé physique - DN 25
ens 1,00 1 542,46 1 542,46 € HT

DEVIS n° 250102 du 07/07/2022
DEVIS POUR UN DÉSEMBOUEUR EFFET VORTEX ET CHAMPS MAGNÉTIQUE
Traitement d'eau du réseau de plomberie chauffant par procédé physique :
procédé de traitement naturel par TRIPLE effet Vortex et champs magnétiques classes fréquentes sur réseau plomberie chauffant

ens 1,00 941,92 941,92 € HT

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)
 NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 484,38 €
- Montant TTC : 2 981,26 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 1,86 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 140 264,90 €
- Montant TTC : 168 317,88 €

EXE10 - Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 2 / 4

EXE10

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé pour le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicataire, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).
Monsieur François SERVENT, maire de la commune de NIEULLE sur SEUDRE
4 Place Mairie, 17100 Nieulle-sur-Seudre

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.
ENTREPRISE SAS DUPRE SOLUTIONS ENERGIES siren 882 538 027 00019
97, avenue Gambetta - B.P. 30011 - Cédex 17101 SAINTES tél 05.46.03.19.39
dupre.solutions@duple17.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.
Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE
N° 01 13 PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

■ Date de la notification du marché public :5/08/21 durée du marché : 12 mois
Référence du marché public : non fourni

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 137 740,62 €
- Montant TTC : 165 336,02 €

EXE10 - Avenant CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE ET MODIFICATION DE L'ÉCOLE EXISTANTE Page : 1 / 4

1 Formulaire non obligatoire, disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

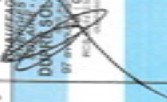
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|---|
| SALLAFRANQUE Philippe Directeur Général | le 11/07/2022 |  |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier)

A : Neuille sur Saudre... le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)